



S.M.I.C.T.O.M

Syndicat Mixte

Collecte et Traitement

des Ordures Ménagères

de la Région de Lavour

Rapport Annuel 2020

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

SMICTOM DE LA REGION DE LAVAUR
35 ROUTE DE GAILLAC
81500 LAVAUR
TEL 05 63 58 76 40

REDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT ET EFFORTS DE PREVENTION

Un territoire de plus de 500 km² et 24 communes.



37 006 habitants desservis en 2020 soit une croissance de 0,3% par rapport à 2019.
24 communes adhérentes au travers de 3 intercommunalités.

PRODUCTION D'ORDURES RÉSIDUELLES



229 kg

PRODUCTION DE VERRE



37 kg



53 Kg

PRODUCTION EMBALLAGES



283 Kg

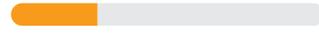
PRODUCTION EN DECHETTERIE

En 2020 le syndicat a distribué plus de 20 000 conteneurs



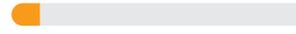
En 2020 le SMICTOM a distribué plus de 20 000 conteneurs et poursuit ainsi le programme entamé en 2018. La pénibilité sera réduite pour les personnels de collecte et les volumes adaptés au futur tri des barquettes et films plastique (effectif en 2023).

RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT



25% de moins de déchets enfouis par habitant en 10 ans.

PREVENTION DES DECHETS



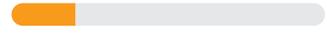
1,1% de moins de déchets produits sur le territoire par rapport à 2019.

TAUX DE VALORISATION



53% des déchets gérés ont été valorisés en 2020.

REFUS DE TRI



11,3% des emballages déposés dans les bacs ou colonnes de tri sont des erreurs.

Les collectes

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, VERRE, BIODECHETS...

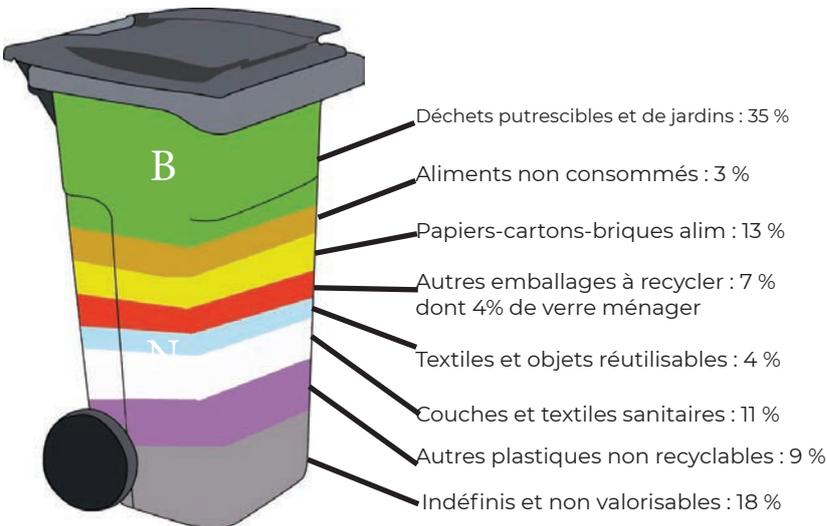


Le SMICTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés auprès de 37 006 habitants en 2020. L'ensemble des services de collecte est exécutée par la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public. **Malgré la crise sanitaire, et parce que nous étions préparés à ce genre de situation pandémique, les services de collecte ont toujours été assurés.**

DES SERVICES DE COLLECTE ADAPTÉS AU TERRITOIRE

La composition de notre poubelle

Un peu de vocabulaire...



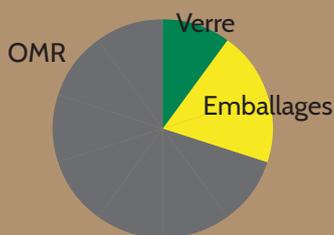
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Il s'agit des déchets qui seront enfouis, ceux qui ne peuvent pas être triés ou compostés.

Biodéchets : ce sont les restes de repas et plus largement tous les déchets putrescibles, la fraction fermentescible.

Emballages ménagers : il s'agit de tous les emballages qui sont mis au bac de tri afin d'être recyclés.

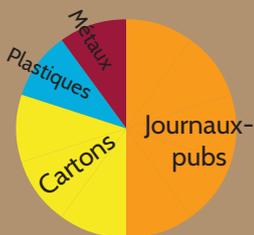


LES DÉCHETS COLLECTÉS



28% C'est la part des emballages à recycler dans les tonnages collectés en 2020. Cela représente plus de 3 322 tonnes d'emballages. Les autres déchets collectés à domicile sont les ordures résiduelles enfouies aux Bruges.

LES EMBALLAGES



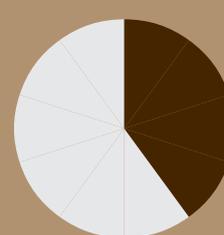
42,5 millions d'emballages collectés en 2020. Les cartons et les journaux, publicités représentent plus de 75 % du gisement (hors verre).

LES MODES DE COLLECTE



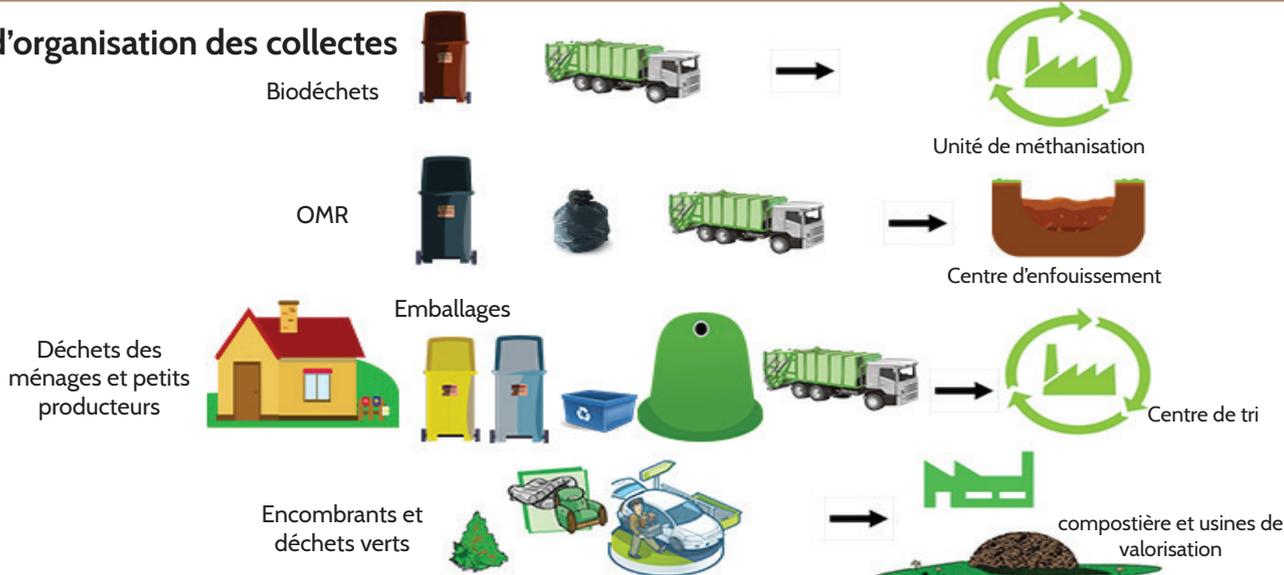
85% Des collectes se font en porte à porte ou proximité. Les autres secteurs sont collectés via des points de regroupement.

LES BIODECHETS



47% de biodéchets dans nos poubelles. Ces déchets fermentescibles peuvent être compostés ou bien méthanisés pour devenir du terreau ou du gaz valorisable.

Le schéma d'organisation des collectes





La collecte des emballages

CARTONS-JOURNAUX-PUBS-PLASTIQUES-METAUX

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a impacté fortement les tonnages. On a ainsi assisté à une très forte progression de la collecte du verre (+12%).

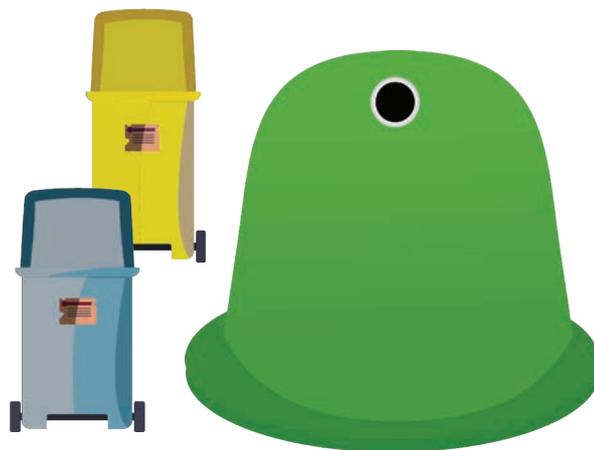


2020, LE CONFINEMENT FAIT DÉCOLLER LES TONNAGES !

TRI Collecte du verre en points d'apport volontaire, le bon choix !

Si les performances du début d'année 2020 étaient en rapport avec l'année précédente, le confinement induit par la crise sanitaire est venu, par la suite, tout bouleverser. En effet, lors du premier confinement, puis durant toute l'année, les tonnages collectés ont fortement augmenté. Le gise-

ment le plus impacté a été le verre avec une progression de plus de 12 % par rapport à 2019 ! Pour les emballages, la progression a été de près de 5%. Notons que pour ces derniers la mise à disposition de bacs à tous les foyers collectés en proximité a sans nul doute joué sur cette hausse des tonnages.



? Le saviez-vous ?



Une fois collectés les emballages ménagers du SMICTOM sont transférés jusqu'au centre de tri de Labruguière (Trifyl).



Le verre se recycle à l'infini alors que jeté dans la nature il met plus de 4000 ans à disparaître !



Il suffit de 3 bouteilles en plastiques pour fabriquer un pull en laine polaire.

1361

tonnes d'emballages en verre collectées en 2020 soit +12% par rapport à 2019.

1961

tonnes d'emballages ménagers collectées en 2020.

11,3%

c'est le taux de refus, c'est à dire d'erreurs dans le tri des emballages.

89,8

kg/habtant c'est la performance de collecte des emballages en 2020 soit +4,9% par rapport à 2019.



La collecte des ordures résiduelles

LES DÉCHETS QUE L'ON NE PEUT PAS VALORISER POUR LE MOMENT...

Comme pour les collectes d'emballages l'année 2020 a été marquée par une hausse des tonnages en lien avec la crise sanitaire.

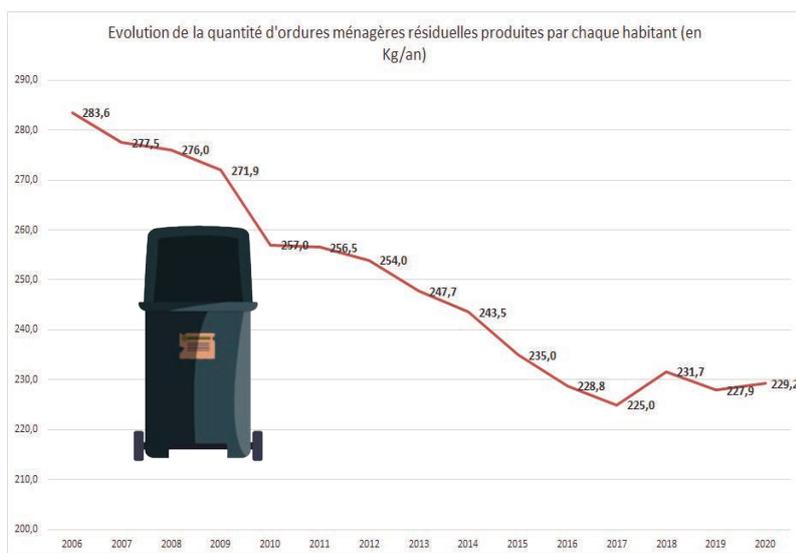
2020, DES TONNAGES EN HAUSSE AVEC LA CRISE DU COVID19

OMR Ordures ménagères, léger rebond de la production avec la crise sanitaire

Comme pour les emballages et le verre la crise sanitaire et les confinements successifs ont engendré une hausse de la production des déchets non valorisables collectés à domicile. En effet, avec le télétravail et les fermetures de sociétés les habitants ont "plus consommé" à domicile. Les repas de midi

souvent pris à l'extérieur (métropole toulousaine) ont été réalisés "sur place" et les restes déposés dans les poubelles collectées par nos services.

* l'autorisation a été obtenue en mars



? Le saviez-vous ?



A partir de 2021 le site des Brugues est autorisé à accueillir 60 000 tonnes de déchets par an.



La loi LTECV oblige à diminuer les tonnages enfouis de 50 % entre 2010 et 2025.



En 15 ans le poids moyen de la poubelle résiduelle a baissé de plus de 20 %. Grâce au tri et au compostage...

*LTECV : loi sur la transition énergétique pour une croissance verte.

8483
tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2020 et enfouies aux Brugues.

229
Kg par habitant c'est la production 2020 d'ordures ménagères de chaque habitant

0,4%
c'est la hausse de production d'ordures ménagères par habitant entre 2019 et 2020.



La collecte des biodéchets

LES DÉCHETS FERMENTECIBLES DES MOYENS ET GROS PRODUCTEURS

Avec la fermeture des restaurants et l'arrêt de la collecte au centre hospitalier les tonnages collectés sont en nette baisse.

UNE COLLECTE IMPACTÉE PAR LES FERMETURES LIÉES À LA CRISE



Le service en partie stoppé durant la crise

La crise du COVID19 a entraîné des fermetures administratives des restaurants mais aussi des écoles et donc des cantines durant des longues semaines. Les collectes ont donc été arrêtées sur ces points de production. Le centre hospitalier a lui aussi demandé un arrêt du service car tous

ses services se sont mobilisés pour affronter la crise. Aussi les moyens consacrés au pré tri des biodéchets, au nettoyage nécessaire des contenants ont été déployés sur d'autres missions. Au final une collecte en baisse de 25% par rapport à 2019.



Le saviez-vous ?



Grâce aux biodéchets on peut fabriquer du gaz ou du compost !



Chacun peut valoriser ses biodéchets à la maison, dans sa ville ou son village grâce à un composteur individuel ou collectif.



En France le tiers de la production agroalimentaire termine à la poubelle... Alors STOP au gaspillage !

42

tonnes de biodéchets collectés en 2020.

47 %

c'est la proportion de biodéchets présente dans notre poubelle.

100

c'est le nombre de producteurs qui sont collectés par ce service.

450

tonnes c'est le gisement maximal que nous pourrions collecter auprès de ces 100 producteurs.

Les déchetteries

ENCOMBRANTS, DECHETS VERTS, MOBILIER, GRAVATS, METAUX, ETC.

Le SMICTOM possède deux déchetteries qui desservent parfaitement tout son territoire. L'une est située sur la commune de Lavaur (route Pierre Fabre) et l'autre dans la plaine de la Viguerie à Saint Sulpice la Pointe. Durant la crise nos installations n'ont été fermées que près d'un mois et ont été les premières à réouvrir durant le premier confinement.



PRÈS DE 11 000 TONNES COLLECTÉES EN 2020 !

Une croissance d'activité de 85% en moins de 10 ans !



Malgré les confinements nos 2 déchetteries ont connu une très forte affluence en 2020. **84 249** visiteurs très exactement et des records battus lors de leur réouverture mi avril avec des attentes parfois supérieures à une heure pour y vider... Les usagers ont bricolés et travaillé leur jardin durant les semaines de confinement et il a ensuite fallu évacuer tout cela ! Une année que l'on espère unique et exp-

tionnelle...

Les deux sites sont aujourd'hui ouverts 6 jours sur 7, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. En juillet et août afin de tenir compte des fortes chaleurs elles ouvrent en continu de 7h30 à 14h30. Ce service estival est d'ailleurs très apprécié car depuis sa mise en place la fréquentation estivale est en hausse !

LES DÉCHETS COLLECTÉS



38% c'est la part de déchets verts déposés en déchetterie parmi l'ensemble des déchets. Ce flux ne cesse d'augmenter depuis 15 ans. Près de 4000 tonnes en 2020 contre moins de 2000 en 2005...

LA VALORISATION



84% des déchets apportés en déchetterie sont valorisés. Ils peuvent être recyclés, réemployés ou bien démantelés pour valoriser leurs composants...

LES DECHETTERIES



55-45% En 2020 les apports en déchetteries se sont répartis de manière quasi équitable entre les deux sites de Lavaur (45%) et Saint Sulpice (55%).

L'ELECTROMENAGER (D3E)



9,6 kg d'appareils électroménager usagés déposés en déchetterie en 2020 par chaque habitant. Parmi ces appareils plus de 7 500 écrans, 1 400 réfrigérateurs, 3 200 lave-vaisselle et 50 000 petits appareils.

Les déchets acceptés

Aller en déchetterie c'est se donner la possibilité de trier plus de 15 familles de produits dont plus des 3/4 seront valorisés. Il y a encore 10 ans c'était à peine 7-8 catégories de déchets qui pouvaient trouver une seconde vie. Désormais, les traditionnelles ferrailles, cartons et déchets verts ont été rejoints par l'élec-



troménager, les meubles, les huiles, petits extincteurs, lampes, etc.





Les déchets non dangereux

TOUS LES ENCOMBRANTS "NON DANGEREUX"

Pour ce qui est des déchets acceptés en déchetterie, la réglementation fait le distinguo entre ceux qui sont classés comme non dangereux et ceux qui présentent un danger immédiat et élevé pour la santé ou l'environnement.

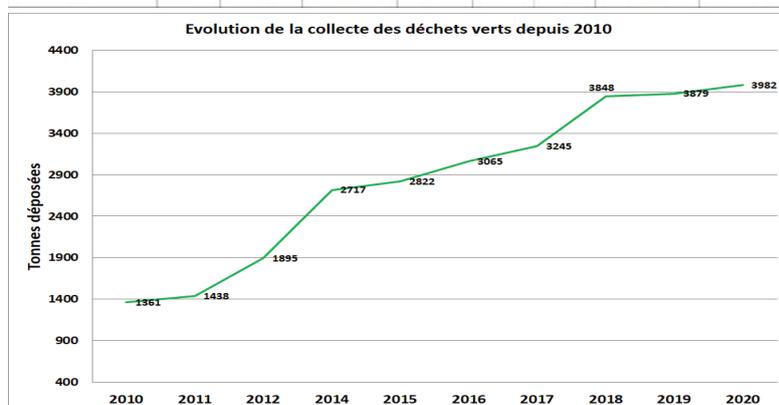
DES TONNAGES STABLES POUR CETTE ANNÉE ATYPIQUE

Déchets verts, près de 4000 tonnes collectées malgré la crise...

Même en temps de crise et avec des services réduits durant le premier confinement (4 semaines de fermeture) les apports en déchetterie ont été une nouvelle fois très conséquents en 2020. 3982 tonnes très exactement apportées sur nos deux sites de Lavar et Saint Sulpice. C'est à Saint Sulpice que ces apports sont les plus

importants. L'intégralité de ces déchets sont ensuite traités sur la compostière de Montauty et transformés en compost. Ce dernier est redistribué gratuitement en déchetterie.

	Gravats	Tout-venant	Déchets verts	Ferrailles	DEEE	Cartons	Bois	Mobilier
Déchetterie des Bruges (Lavar)	1 030	761	1 760	230	157	134	375	347
Déchetterie de la Viguerie (St Sulpice)	1 447	960	2 211	199	199	161	429	383
TOTAL	2 477	1 721	3 971	429	356	295	804	730



? Le saviez-vous ?



Lors du compostage la masse des déchets verts se réduit de 65 % !



La ferraille est récupérée localement par une entreprise de Couffouleux.



Lors de journées les plus "chargées" vous êtes plus de 500 à visiter les déchetteries.

283

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2020.

65 000

c'est le nombre d'appareils électroménager récupérés en déchetteries en 2020.

5,4

visites en moyenne par foyer en 2020.



Les déchets dangereux

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX QUE L'ON TROUVE À LA MAISON...

Les déchets dangereux sont ceux qui présentent un risque pour la santé ou l'environnement c'est pourquoi ils nécessitent un traitement adapté.

DES TONNAGES EN NETTE HAUSSE

Plus de 50 tonnes collectées en 2020

Après une légère baisse des apports en 2019 les tonnages de déchets dangereux des ménages ont à nouveau fortement progressé en 2020. Est ce que le confinement a permis aux usagers de faire le "grand ménage" et de vider des vieux stocks des greniers et garages ? Les magasins de bricolage ont

vu leurs chiffres d'affaires progresser de près de 30% et les rayons peintures ont été pris d'assaut... Logique de retrouver par la suite les pots et les non consommés dans nos déchetteries...



2300 kg de piles



12 tonnes de batteries



10 000 lampes



Près de 20 000 litres d'huiles usagées



32 tonnes de peinture



18 tonnes de produits divers

? Le saviez-vous ?



1 milliard de piles sont vendues chaque année en France ! C'est trop et il faudrait opter pour des rechargeables !



Grâce à l'huile végétale usagée on fabrique des savons !



La plupart des produits dangereux collectés en déchetterie sont incinérés pour les valoriser énergétiquement.

2,2

kg par habitant, c'est la quantité de déchets dangereux récupérée en 2020

85

tonnes de produits dangereux récupérées en 2020

21 %

c'est la hausse des tonnages de déchets dangereux collectés entre 2019 et 2020



Synthèse chiffrée...

RAPPEL DES BILANS CHIFFRÉS ET COMPARATIF AUX DONNÉES NATIONALES ET RÉGIONALES

LES TONNAGES SE STABILISENT...

Un peu de vocabulaire...

OMA: Ordures Ménagères et Assimilées. Il s'agit des déchets qui sont collectés à domicile : OMR + emballages + biodéchets.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'agit de l'ensemble des déchets gérés par la collectivité, OMA + déchets des déchetteries

229

Kg par an, c'est la production 2019 d'ordures ménagères de chaque habitant

283

kg par habitant, c'est la quantité de déchets apportée en déchetteries en 2020.

89,8

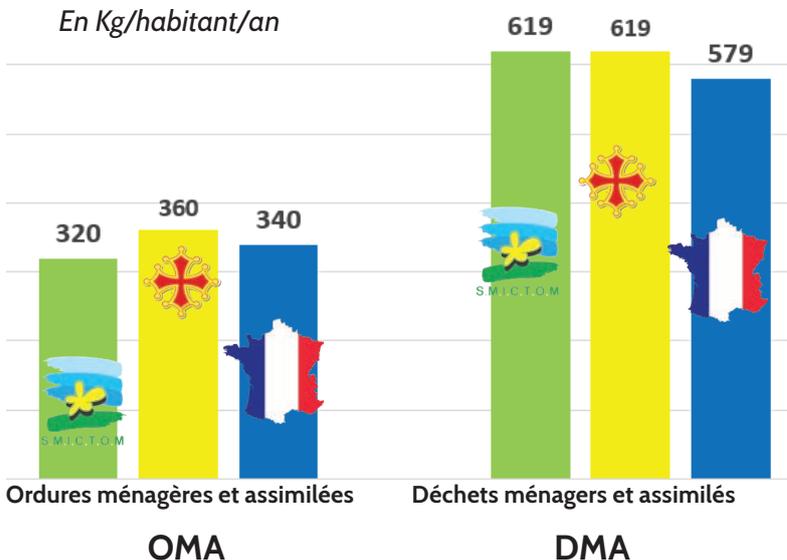
kg/habitant c'est la performance de collecte des emballages en 2020.

2,2

kg par habitant, c'est la quantité de déchets dangereux récupérée en 2020

Comparatif des productions de déchets

En Kg/habitant/an



319,9

Kg/habitant de déchets collectés à domicile en 2020. Il s'agit des OMA

+1,5 % par rapport à 2019

619

Kg/habitant de déchets collectés globalement en 2020. Il s'agit des DMA

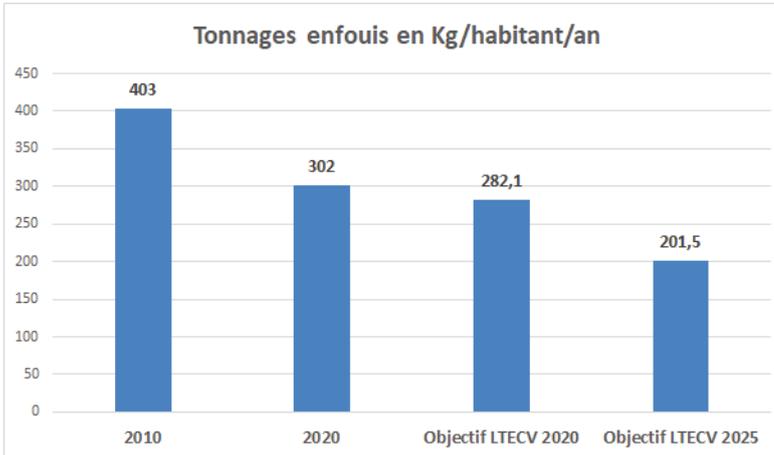
+2,3 % par rapport à 2019

Les traitements

ORDURES RÉSIDUELLES, EMBALLAGES, DECHETS VERTS

Le SMICTOM est propriétaire de son outil de traitement des ordures ménagères, le centre d'enfouissement des Brugues à Lavaur. L'exploitation du site a été déléguée jusqu'en 2039 à la société COVED par le biais d'une Délégation de Service Public signée en octobre 2019. Ce centre reçoit, outre nos déchets, des apports gérés par notre délégataire. Ces apports « extérieurs » donnent lieu au versement d'un loyer de la part du délégataire. Pour le traitement des autres catégories de déchets nous faisons appel à des unités extérieures.

Ordures résiduelles, les objectifs de réduction seront atteints !



La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte a posé des objectifs très ambitieux de réduction des déchets enfouis. Le référentiel de base est l'année 2010 et la baisse doit être de 30 % en 2020 et de 50 % en 2025. Si l'on regarde de plus près les chiffres de 2020 on s'aperçoit que la baisse par rapport à 2010 est de 25 %. Même si l'objectif des -30% n'est pas atteint nous avons tout de même réussi

à faire baisser d'un quart les quantités de déchets enfouies et cela en à peine 10 ans. L'effet COVID19 impactant à la hausse nos tonnages vient freiner cette baisse et explique en partie la non atteinte de l'objectif initial.

LES DÉCHETS DU SMICTOM

76% c'est la part des ordures ménagères dans le gisement global enfoui pour le compte de notre syndicat. Le second gisement provient du tout venant de déchetterie.

L'ORIGINE DES APPORTS SUR LE SITE DES BRUGUES

27% des déchets apportés aux Brugues proviennent du Tarn, 56 % de la Haute Garonne et le reste de l'Hérault et de l'Aude. Conformément au plan Régional 100 % des déchets proviennent d'Occitanie.

LA NATURE DES DÉCHETS DÉPOSÉS SUR LE SITE

70% des déchets réceptionnés aux Brugues sont des refus de tri de déchets ménagers et professionnels. 11% sont des ordures ménagères et le reste est constitué par des encombrants de déchetterie et des déchets industriels banals.

LES MODES DE TRAITEMENT DU SMICTOM

53% des déchets gérés par le SMICTOM sont valorisés. La plupart par recyclage, mais le compostage gagne chaque année du terrain.

Les déchets traités en 2020

En 2020 ce sont près de 23 000 tonnes de déchets produits sur le SMICTOM au travers de nos diverses missions qui ont été traités. Sur ces tonnages on peut se féliciter que plus de la moitié (53%) aient pu suivre des filières de valorisation. La principale reste le recyclage mais le compostage et la valorisation organique

gagnent chaque année du terrain. Une partie des flux de déchetterie vont subir des traitements divers de valorisation comme l'électroménager ou le mobilier qui vont être démantelés pour revaloriser leurs composants...





Le tri des emballages

APRÈS LEUR COLLECTE LES EMABLLAGES VONT ÊTRE TRIÉS PUIS ENVOYÉS VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Les emballages et le verre ménagers sont triés dans le Tarn, le verre à la verrerie ouvrière d'Albi (VOA) et les emballages sur le centre de tri Trifyl de Labruguière.

DONNER UNE SECONDE VIE AUX DECHETS

Plus de 3000 tonnes recyclées !

Les emballages collectés doivent ensuite être triés par catégories pour ensuite être dirigés vers les usines de recyclage. Seul le verre subit un traitement préalable au recyclage assez simple (nettoyé, débarassé des étiquettes et bouchons). Les plastiques permettront de fabriquer des tuyaux pour le BTP ou du textile polaire,

les métaux redeviendront des métaux et les papiers, cartons, journaux referont de la fibre de cellulose pour confectionner des cartons ou bien du papier recyclé. Le contrat qui nous lie à la société COVED prévoit que ce tri soit fait chez nos collègues de Trifyl (site de Labruguière).



697 tonnes de journaux magazines



149 tonnes de bouteilles et flacons en plastique



78 tonnes de métaux



567 tonnes de cartons et cartonnettes



1361 tonnes de pots et bouteilles en verre

? Le saviez-vous ?



Le plus grand centre de tri de France se trouve à côté de Lyon. Il est capable de trier 60 000 tonnes d'emballages par an.



La verrerie ouvrière d'Albi est un site historique et ses ouvriers l'ont reprise en 1895...



Les emballages ne doivent surtout pas être lavés par les usagers. Il faut juste bien les vider. Les laver génèrent du gaspillage et de la pollution de l'eau...

11,3 %

c'est le pourcentage global de refus de tri, c'est à dire d'erreurs des usagers

26 000

tonnes sont triées chaque année dans les deux centres de tri Trifyl du département.



L'enfouissement

LES DÉCHETS QUI N'ONT PAS DE VOIES DE VALORISATION DOIVENT ÊTRE ENFOUIS

Le SMICTOM est propriétaire de son centre d'enfouissement qui est l'un des plus modernes de la région Occitanie et qui a toujours su être en avance sur la réglementation...

RÉDUIRE AU MAXIMUM...

L'enfouissement du SMICTOM en détail...

Le syndicat enfoui aux Bruges les ordures résiduelles collectées à domicile mais aussi le tout-venant de déchetterie, c'est à dire les déchets qui n'ont pas encore de filière de valorisation. Les communes du syndicat y déposent également des déchets (principalement Lavour et Saint Sulpice). Enfin, des entreprises locales sont également autorisées à y déposer leurs déchets d'activité qui ne sont pas valorisables. Sur ce dernier point il faut être très strict car la loi interdit tout dépôt de produit qui aurait

une solution de valorisation. Aussi, les cartons, palettes ne doivent pas être déposés sur le site au risque, en cas de contrôle des services de l'Etat de se voir dresser une procès verbal...



Origine déchets	Tonnage enfoui en 2020	Déchets enfouis en Kg par habitant	% de l'enfouissement	Tonnage 2010	Evolution N / 2010	Déchets enfouis en Kg par habitant	Evolution N / 2010
Ordures Ménagères	8483	229	76%	8134	4%	257	-11%
Refus de tri	376	10	3%	182	107%	6	77%
Déchetteries et ECB	1724	47	15%	1888	-9%	60	-22%
Déchets municipaux	302	8	3%	1015	-70%	32	-75%
Clients Pros SMICTOM	282	8	3%	1551	-82%	49	-84%
Total	11167	302		12770	-13%	403	-25,2%

? Le saviez-vous ?



Le site est autorisé à recevoir 60 000 tonnes de déchets par an.



Le site des Bruges a été ouvert en 1981 et il pourra fonctionner jusqu'en 2039 sans aucune modification du périmètre d'origine.



Le moteur de valorisation énergétique installé sur le site fut le premier à fonctionner dans le département.

8 000 000

de kWh produits chaque année par moteur qui valorise le méthane produit par la décomposition des déchets

50%

c'est la réduction des déchets municipaux enfouis en 5 ans. Bravo aux communes qui font de gros efforts.



Le compostage et la méthanisation

LES DÉCHETS VERTS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE ET LES BIODÉCHETS

La totalité des déchets verts collectés dans nos déchetteries sont compostés et les biodéchets des restaurateurs et cuisines collectives du territoire sont méthanisés.

PIONNIERS POUR LES BIODÉCHETS

Une collecte pour les pros

Les biodéchets collectés auprès des moyens et gros producteurs du territoire sont ensuite transférés vers l'usine de méthanisation Cler Verts de Bélesta en Lauragais dans le 31. Ces derniers seront méthanisés, c'est à dire dégradés par des bactéries dans un environnement sans oxygène.

Cette opération produira du méthane qui permettra de produire de l'énergie. Le résidu solide sera lui aussi valorisable en agriculture.

Déchets verts, tous compostés !

Depuis des années l'intégralité des déchets verts déposés par les particuliers en déchetterie, mais aussi ceux produits par les services municipaux du territoire sont compostés sur la compostière de Montauty à Saint Sulpice. D'abord broyés, les déchets verts vont ensuite maturés plu-

sieurs mois sur cette plateforme et lentement se transformer en compost sous l'action de bactéries. La totalité du compost ainsi produit avec nos déchets verts est redistribuée gratuitement aux usagers.

? Le saviez-vous ?



Lors du compostage les déchets perdent les deux tiers de leur poids.



Les bactéries qui "compostent" les déchets sont dites aérobies car elles ont besoin d'oxygène.



En moyenne, un repas pris en restauration collective génère 140 grammes de déchets !

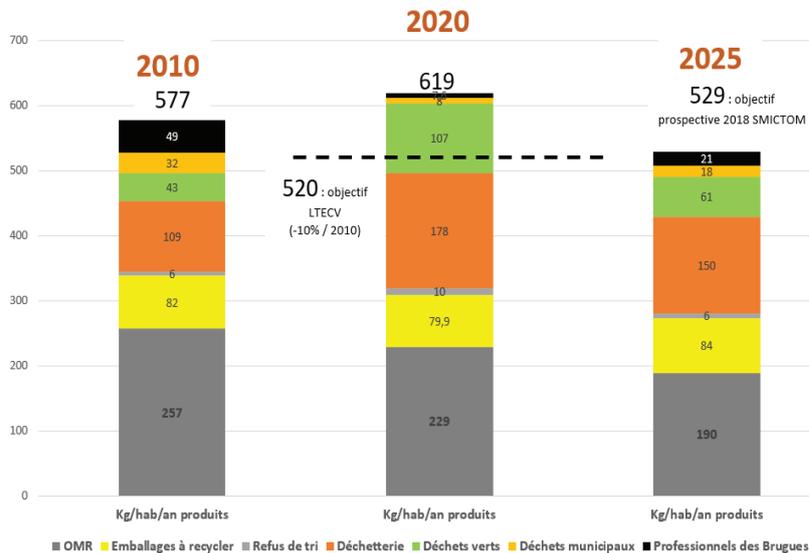


La prévention

MOINS JETER POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

Le SMICTOM est engagé depuis 2007 dans des actions fortes de prévention visant à réduire les quantités de déchets produites par ses usagers.

Objectifs de la LTCEV, point d'étape...



La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit que d'ici fin 2020 la production de déchets par habitant baisse de 10% par rapport à l'année 2010. Quand on fait un point d'étape à fin 2020 on se rend compte que l'objectif sera difficile à atteindre. Si des baisses notables sont observées sur les flux professionnels et OMR on a par contre une forte augmentation des tonnages déposés en déchetterie. Parmi eux, les déchets verts, pour

lesquels aucune solution de gestion de masse simple ne peut encore être proposée à domicile. On peut aussi se poser la question de la pertinence de laisser ce flux dans les éléments de comparaison. En effet, leur production est grandement liée aux changements climatiques. Notons également que ces déchets verts sont tous compostés et donc valorisés... **Hors déchets verts la production par habitant a baissé de 4% par rapport à 2010.**

PROMOTION DU COMPOSTAGE

INDIVIDUEL



30% c'est la proportion de foyers équipés de composteurs individuels fournis par le syndicat.

PARTAGÉ



45 familles utilisent de manière assidue le composteur collectif du quartier du Pigné à Lavour.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

EN RESTAURATION COLLECTIVE



180 grammes par repas, c'est la moyenne du gaspillage en restauration collective.

À LA MAISON



29 kg par habitant et par an jetés en moyenne à la maison en France, soit 10% de nos OMR.

Collectif ou individuel, le compostage se développe.

Adoption en février 2020 du PLPDMA 2019-2025, avec dans un des 5 axes majeurs de prévention « Gestion séparée des biodéchets », la priorité à la gestion de proximité des biodéchets :

D'une part la promotion du compostage individuel :

- vente de 239 composteurs individuels (contre 305 en 2019 et 213 en 2018)
- Atelier Compost à St Sulpice, e-mailing de 3 lettres d'information « Compostage » et des animations scolaires sur le compostage auprès de 21 classes réparties sur 7 communes soit près de 550 élèves sensibilisés (Ecoles de Lavour, St Sulpice, Giroussens, Teulat, Labastide-St-G., Garrigues, Viviers-Lès-Lavour) et près de l'ensemble des écoles du territoire équipées de composteurs pédagogiques.

Nouveau public sensibilisé : partenariat avec la mission locale jeune de Lavour : 25 jeunes sensibilisés en 2020 sur les déchets et le compostage

D'autre part, le déploiement du compostage collectif :

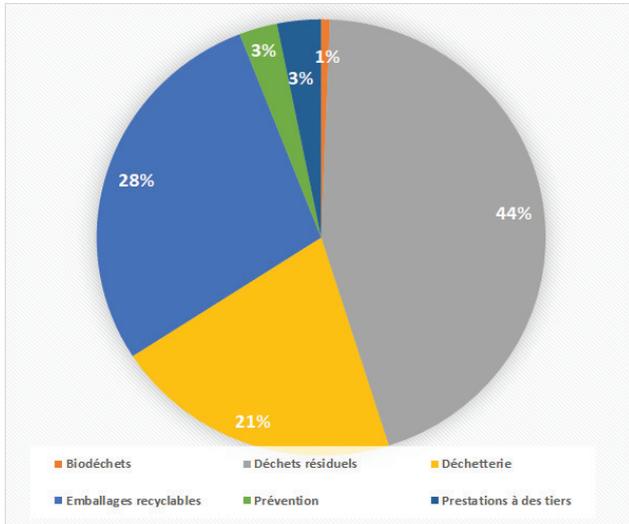
- après l'installation du 1er site pilote en 2018 sur le quartier de Pigné à Lavour, mise en place du deuxième composteur collectif en centre-ville de Lavour avec la formation de 8 référents de site et malgré une installation des composteurs précédant de quelques jours la période du 1er confinement, le composteur a rapidement été investi et depuis bat son plein avec des opérations de brassage et de transfert de compost nécessairement très régulières (Transfert de 1,5 m3 de déchets pré-compostés vers la maturation tous les 2 mois).



Les indicateurs financiers

Le SMICTOM est depuis des années parmi les collectivités françaises où les usagers «payent» le moins cher la gestion de leurs déchets ménagers... Les services du SMICTOM sont financés par l'intermédiaire de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevées par les Collectivités adhérentes puis reversées au syndicat.

Le poids financier des divers flux.



Depuis plus de 15 ans le syndicat tient une comptabilité analytique qui nous permet d'avoir un suivi très précis des dépenses par services. Aussi, l'analyse de ces données permet de comparer les coûts des divers flux gérés par le syndicat. La lecture du graphique ci-contre montre clairement que ce sont les déchets résiduels (les OMR) qui pèsent le plus sur notre budget (investissement et fonctionnement cumulés). A eux seuls ils représentent 44 % de nos

dépenses ! La crise sanitaire a généré une hausse des divers flux et donc une hausse des charges pour le syndicat.

AIDES ET SOUTIENS



455 000 €

de recettes issues des soutiens versés par les sociétés agréés au titre de leurs obligations.

LES REDEVANCES SPÉCIALES



...

208 000 €

de recettes issues des redevables spéciaux qui produisent des quantités de déchets très supérieures à celles des ménages.

REDEVANCES DE DÉPÔT ET LOYER DSP



1 300 000 €

de recettes issues des dépôts sur le site des Brugues. Principalement par la société COVED pour ses clients.

LES REVENTES

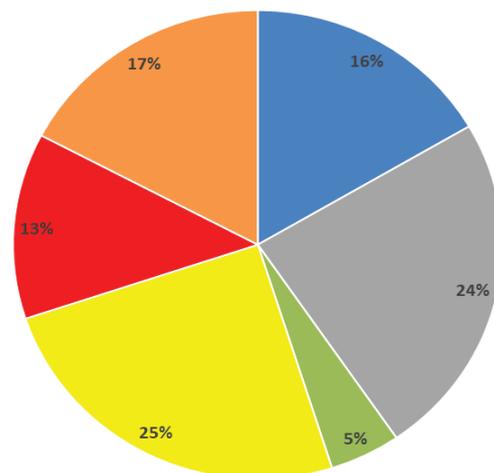


125 000 €

de recettes issues de la revente des divers produits collectés : verre, papier, fer, etc.

Les investissements 2020

Les investissements 2020 ont été principalement marqués par la poursuite d'achats de conteneurs en vue de conteneuriser l'ensemble des secteurs de collecte de proximité. L'engin de compaction des bennes de la déchetterie de Saint Sulpice a lui aussi été renouvelé.



■ 21 Autres terrains ■ 24 Bacs OMR ■ 25 Matos bureau et informatique
■ 26 Bacs sélectif - colonnes verre ■ 38 Achat engin de compaction ■ 16 emprunts



Comparatifs et évolutions des coûts

Il est impératif de suivre à la fois l'évolution de nos coûts mais aussi de se comparer aux collectivités de même type afin de vérifier la pertinence de nos choix et leurs effets sur nos coûts de gestion...

DES COÛTS TOUJOURS MAÎTRISÉS...

Les coûts par habitant

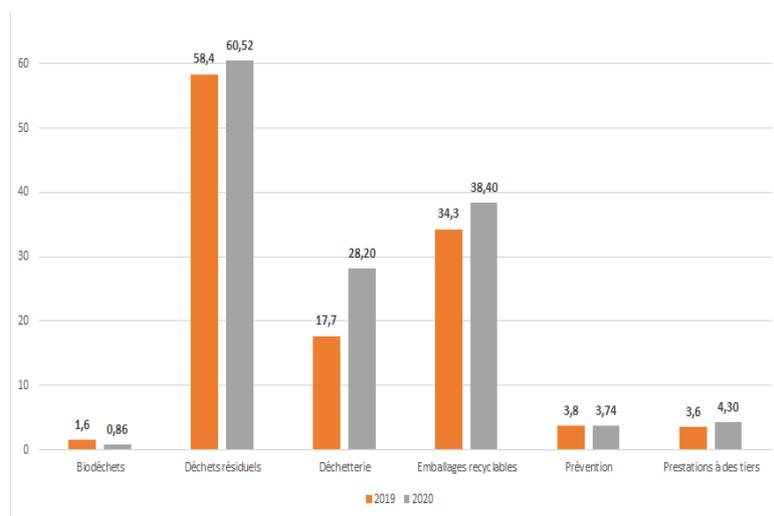
Le coût global des dépenses 2020 se monte donc à 136 € par habitant (base 37 006 habitants au 01/01/2021). La TEOM* imputée sur la même période a été de 2 530 000€ soit environ 68,5 € par habitant (50 % des dépenses totales). Comme prévu dans la prospective la hausse des taux 2020 s'est traduite par une augmentation de 4€ par ha-

bitant.

La moyenne nationale est d'environ 110 €/habitant imputés, soit 60 % plus élevé que le nôtre.

Ces résultats sont le fruit des choix passés (acquisition Brugues), de ceux présents (nouvelle délégation de service public) et ne perdureront que si demain nous poursuivons nos efforts de prévention...

* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Les saviez-vous ?



Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur la Taxe Foncière.



La Taxe Générale sur les Activités Polluantes passera de 18 à 65 € la tonne d'ici 2025.



La redevance spéciale s'applique à tous les "gros" producteurs de déchets : collèges, lycées, restauration collective, etc.

50%

c'est en moyenne la part des services financée par les usagers. Les autres recettes proviennent de services tiers.

110

euros, c'est le coût moyen par habitant payé en France pour la gestion des déchets. Il n'est que de 68,5 € sur le SMICTOM.

200 000

euros c'est le montant de TGAP reversée à l'Etat pour les flux enfouis en 2020.